

Le 18 mars 2024

Conseil municipal

Vote du budget



Compte financier unique 2023

Le compte financier unique 2023 confirme la pertinence de la stratégie financière

Stratégie financière 2023-2026

Une politique de rigueur

Un choc d'investissement

Le choix de la dette

Zéro augmentation d'impôts

Objectifs politiques

Restaurer nos capacités
d'autofinancement

Accompagner la croissance
démographique
Améliorer nos équipements publics

Financer nos investissements
d'avenir

Respecter notre pacte fiscal
Préserver le pouvoir d'achat des
Sénonais

Principaux enseignements du compte financier unique

5,9 M€ d'épargne brute (+ 98%)
dont 1 269 k€ du filet de sécurité octroyé par l'Etat

11,7 M€ d'investissement

5 M€ d'emprunt en 2023

**Pas d'évolution du taux de la
taxe foncière**

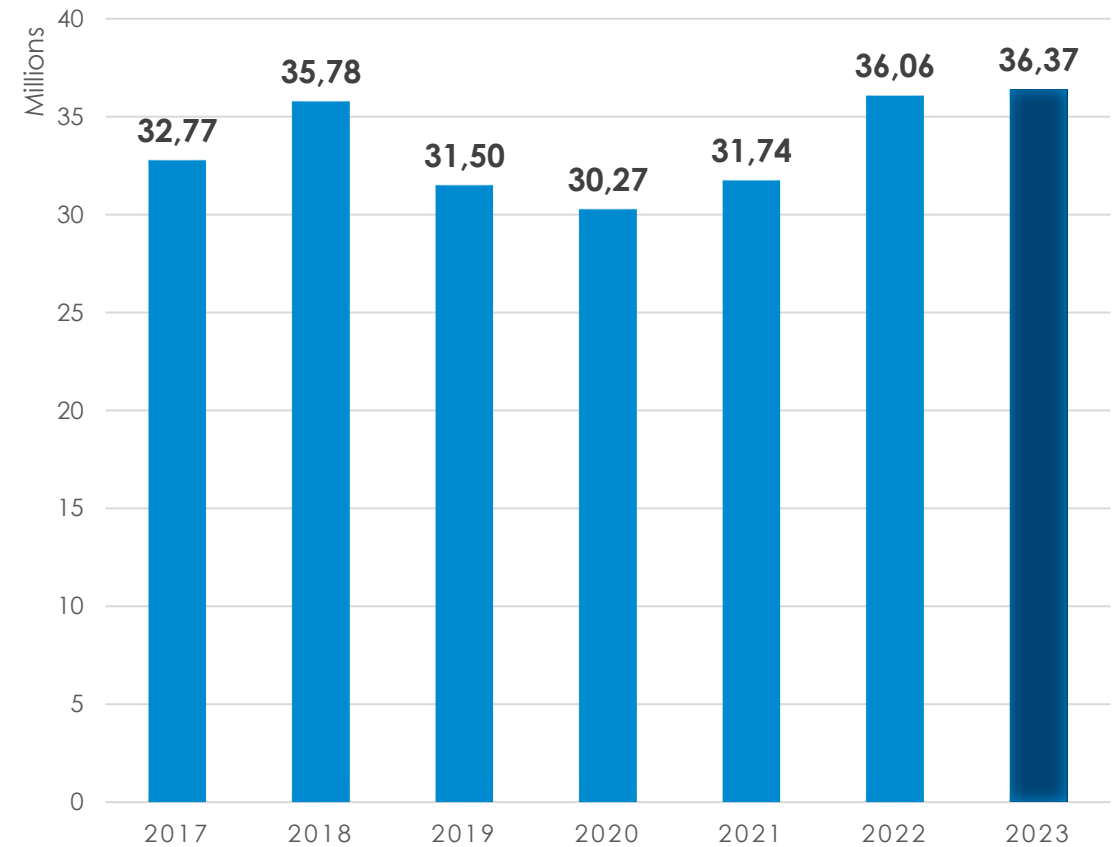
**Une politique de rigueur qui permet
une maîtrise de la section de
fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité n'augmentent que de 0,85% dans un contexte fortement inflationniste (+4,9 %)

Des dépenses de fonctionnement fortement maîtrisées

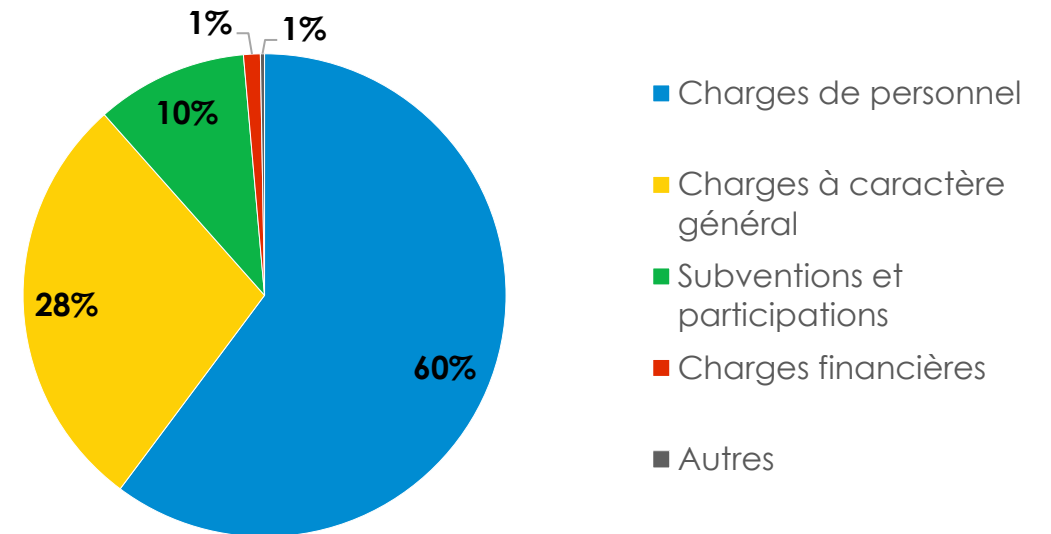
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (en millions d'€)



La structure des dépenses fonctionnement limite les marges de manoeuvre de la ville

Une structure des dépenses de fonctionnement très rigide

Structure des dépenses de fonctionnement

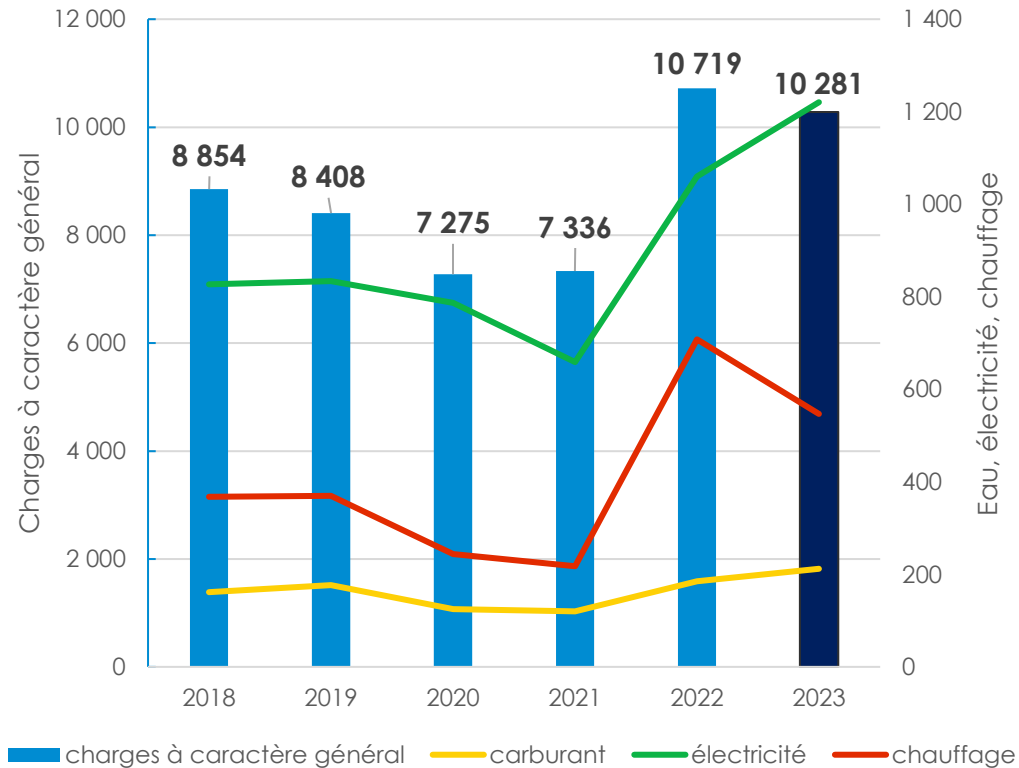


Principales masses financières et évolutions :

- Frais de personnel : 21,9 M€ (+ 1%)
- Charges générales : 10,3 M€ (-4 %)
- Subventions et participations : 3,7 M€ (+20%)
- Intérêts de la dette : 407 K€ (+4%)

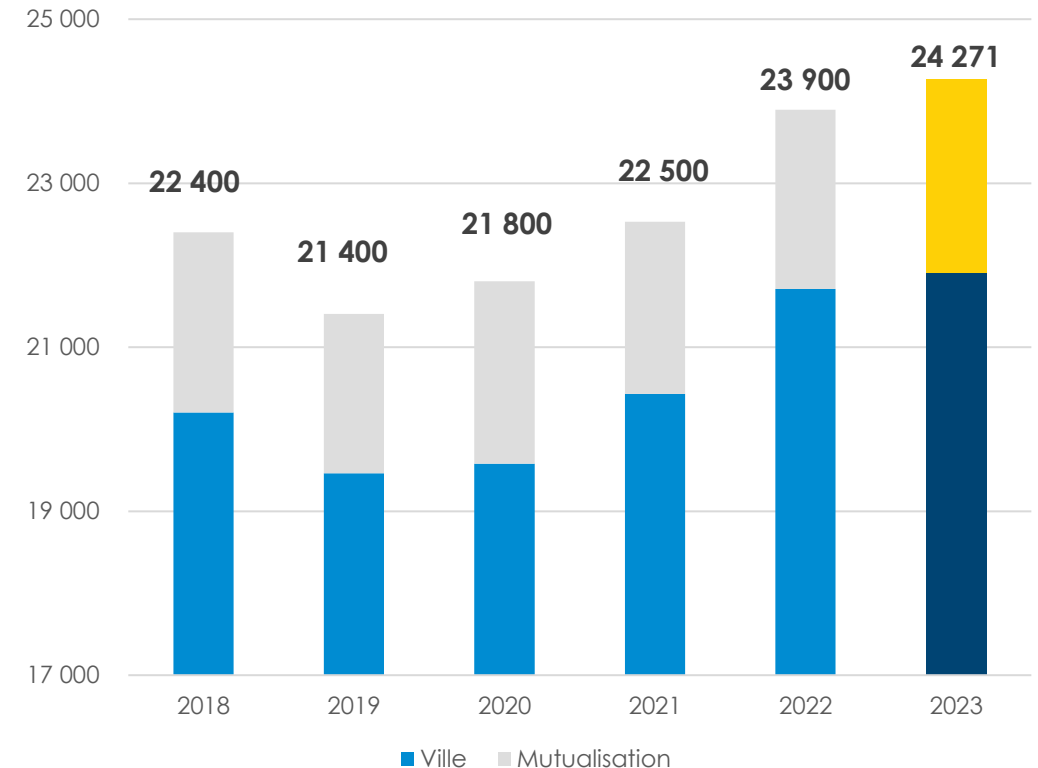
Focus sur l'évolution des dépenses de fonctionnement

Les charges diminuent de 4 %



Evolution des charges à caractère général (en k€)

La masse salariale est stable : + 1,5 %



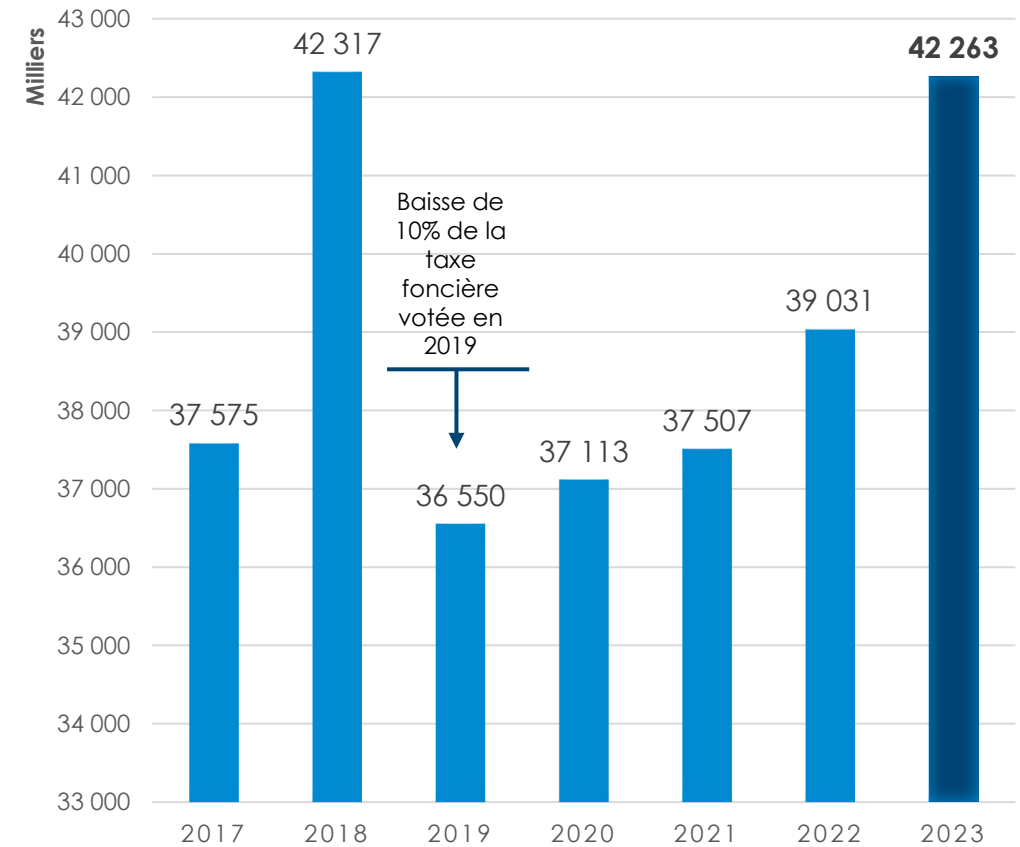
Evolution des dépenses de personnel (en k€)
(y compris les dépenses de personnel mutualisées)

Les recettes de fonctionnement

Malgré une fiscalité stable, les recettes courantes progressent de façon continue depuis 2019

Des recettes réelles de fonctionnement en hausse de 8 % en 2023

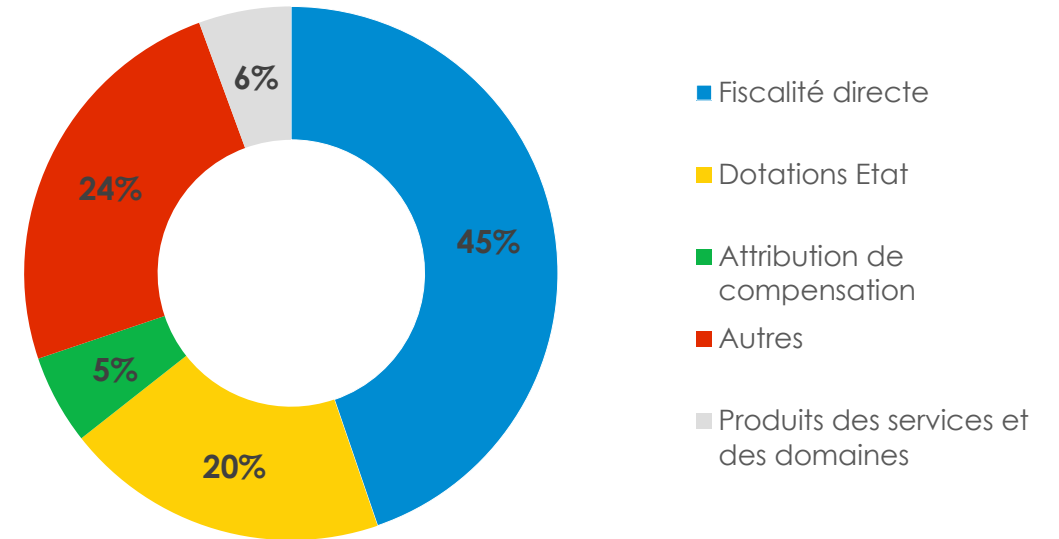
Evolution des recettes réelles de fonctionnement (en k€)



Sous l'effet de la réforme de la fiscalité locale et de la disparition de la taxe d'habitation, l'impôt représente moins de 50% des recettes de la collectivité

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 42,2 M€ en 2023

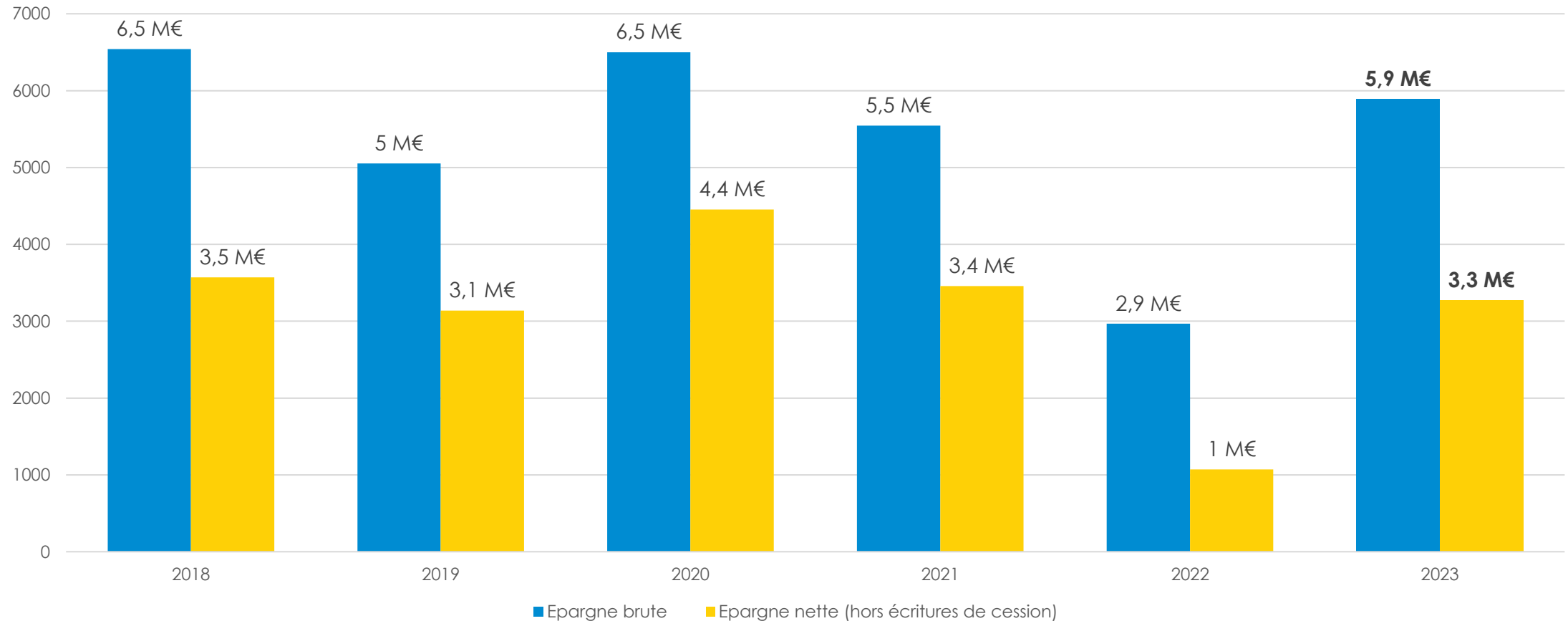
Structure des recettes de fonctionnement



- Fiscalité (maintien de taux) : 19,6 M€ (+ 7%)
- Dotations de l'Etat : 8,6 M€ (+2%)
- Attribution de compensation : 2,4 M€ (-17 %)
- Produit des services et domaines: 2,4 M€ (+6 %)

**Une restauration de l'équilibre
budgétaire**

La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de restaurer l'épargne à son niveau d'avant crise énergétique et d'améliorer les capacités d'autofinancement

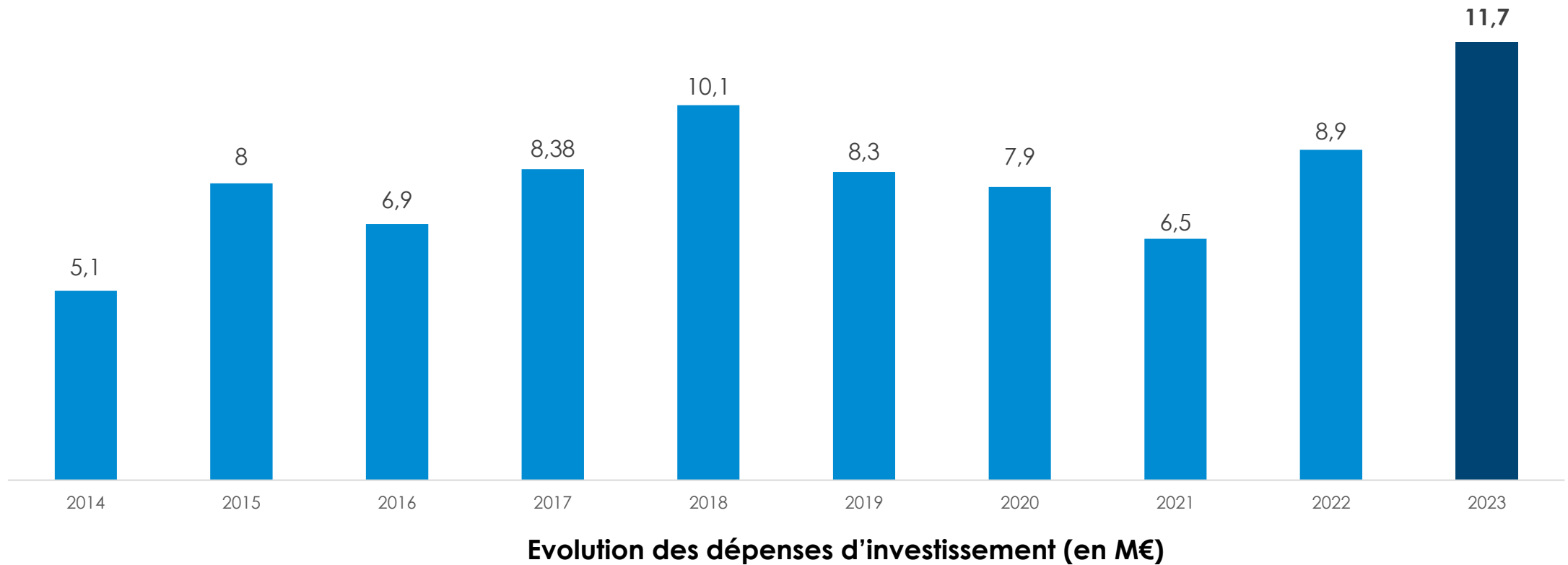


Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette (en k€)



Un choc d'investissement avéré

Dans le cadre du choc d'investissement 2023-2026, l'année 2023 représente un record en matière d'investissements avec près de 12 M€



A noter : à cause des émeutes urbaines et de l'incendie du futur centre social, 2 millions d'euros supplémentaire n'ont pu être investis

Une dynamique d'investissement principalement portée par la transformation de la ville et l'amélioration du parc immobilier scolaire

■ Transformation de l'espace public et aménagements urbains 9,4 M€ dont :



Requalification de la rue Général Leclerc (1,5 M€)



Aménagement du Clos le Roi (2,8 M€)



Travaux dans le cadre du renouvellement urbain (2,8 M€)



Travaux de voirie (1,1 M€)

■ Amélioration des équipements scolaires 916 K€ dont:



Ecole Paul Bert 241 k€ : travaux désamiantage et menuiserie, réfection des sanitaires



Ecole Cours Tarbé 131 K€ : réfection des sanitaires, réfection des salle de classe et du mur d'enceinte



Groupe scolaire Champ d'Aloup: menuiserie (337 K€)

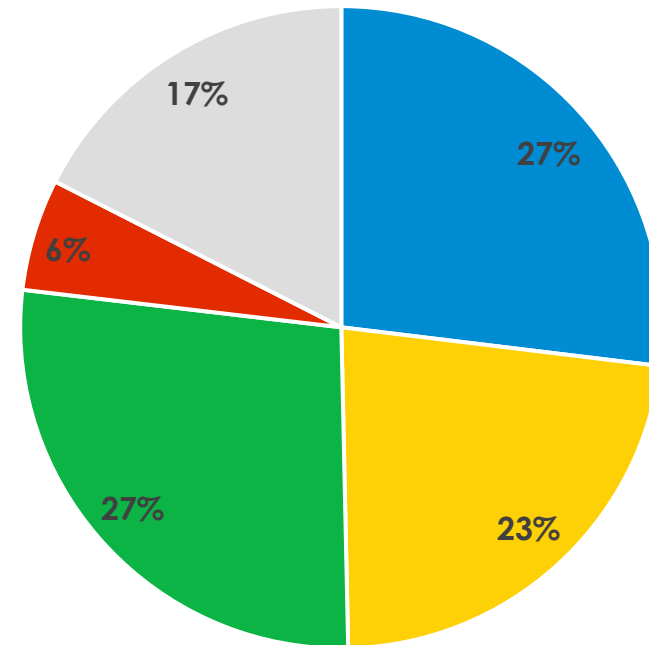


Un choix de la dette maîtrisé et soutenable

Les investissements ont été financés en recourant à l'emprunt et en s'appuyant sur des capacités d'endettement restaurées

La collectivité a emprunté 5 M€ en 2023,

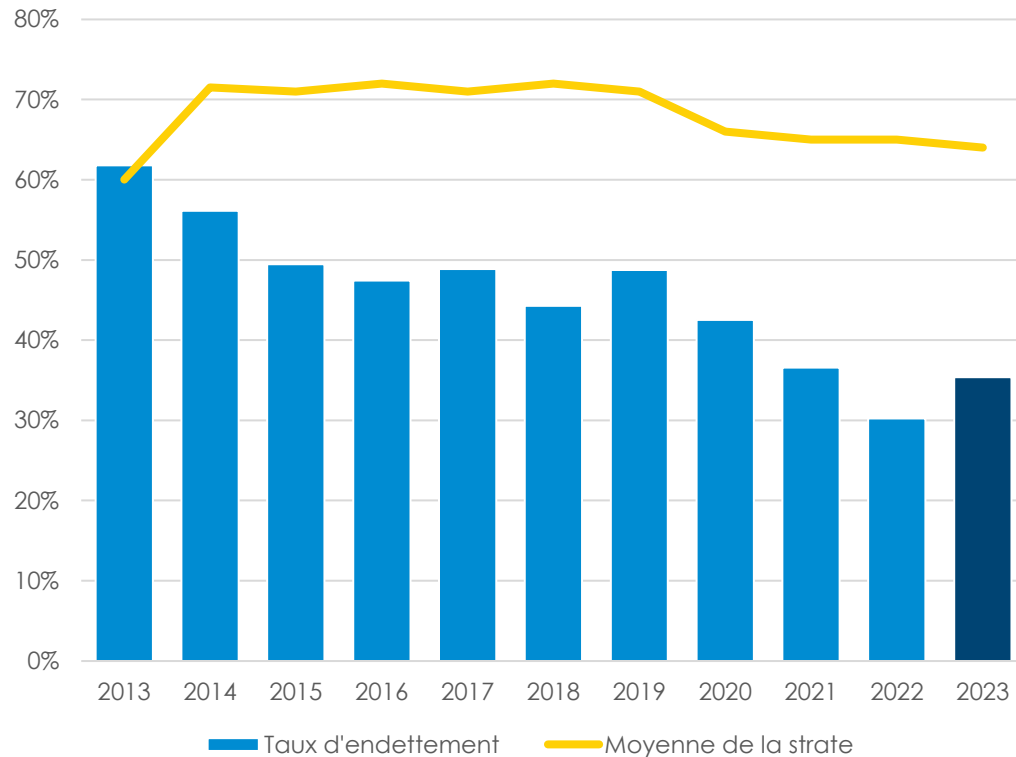
Structure du financement de l'investissement



- Emprunt
- Subventions
- Ressources propres
- Autres
- Epargne nette

Un endettement assumé et maîtrisé, permis par la bonne gestion des finances de la collectivité

Un recours mesuré à l'emprunt, largement inférieur à la moyenne de la strate



Evolution du taux d'endettement au regard des recettes de fonctionnement

Un taux d'endettement largement soutenable

Année	Endettement par hab.	Moyenne de la strate
2017	716	1031
2018	695	1005
2019	695	998
2020	623	999
2021	532	999
2022	434	995
2023	546	n.c.

Le CFU en bref

Les résultats 2023 (en K€)

Résultat de fonctionnement

- Dépenses de fonctionnement : 38 717 €
- Recettes de fonctionnement : 42 410 €
- Excédent de fonctionnement : 3 693 €
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 1 281 €
- Résultat : 4 974 €

Résultat d'investissement

- Dépenses d'investissement : 14 072 €
- Recettes d'investissement : 18 001 €
- Excédent d'investissement : 3 928 €
- Solde d'investissement antérieur reporté : - 5 849 €
- Solde d'investissement cumulé : - 1 921 €

Restes à réaliser

- Dépenses : 4 554 €
- Recettes : 5 629 €
- Solde : 1 075 €

L'affectation du résultat

- **Résultat de fonctionnement à affecter:**

+ 4 974 949,03 €

- **Résultat de la section d'investissement:**

- 1 921 299,50 €

- **Solde des restes à réaliser:**

+ 1 075 698,75 €

- **Soit un besoin de financement de la section d'investissement:**

845 600,75 €

- **Solde affecté:**

4 129 348,28 € repris en recettes de la section de fonctionnement

Budget primitif 2024

Un budget 2024 placé sous le signe...

- De la **poursuite de l'inflation** sur les prix, les matières premières et l'énergie, malgré un ralentissement prévu au cours du second semestre (2,5 %) et de ses conséquences en matière de politique monétaire (**hausse des taux d'intérêts**)
- De l'impact en année pleine des mesures nationales de **revalorisation de la rémunération des agents publics**
- De la **poursuite des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement** pour améliorer le taux d'épargne et renforcer les capacités d'autofinancement de la collectivité
- Des **conséquences des émeutes urbaines de juin 2023** ayant entraîné l'incendie du futur équipement structurant des Champs-Plaisant sans indemnisation et bouleversé la programmation de renouvellement urbain portée par la ville de Sens
- De la **poursuite du choc d'investissement** prévu pour accompagner la croissance démographique du territoire
- D'une **fiscalité communale stable, sans hausse de taux** en 2024, pour la 10^{ème} année consécutive

Section de fonctionnement :

une stabilité des dépenses

- Après une augmentation de 3,2 % des dépenses de fonctionnement entre 2022 et 2023, la municipalité a mis en œuvre **une politique de rigueur visant à contenir la dynamique des dépenses**. Ainsi l'année 2023 a été marquée par une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 0,9 %) alors que l'inflation 2023 est estimée à 4,9 %.
- **Dans la continuité de la stratégie financière adoptée**, le budget primitif 2024 prévoit une stabilité des dépenses de fonctionnement:
 - **Charges à caractère général** : 0% d'évolution, sous l'effet d'une maîtrise de nos dépenses énergétiques et de la poursuite de la rationalisation des dépenses de fonctionnement des services municipaux. Elles sont estimées à 11 164 k€ en 2024
 - **Charges de personnel** : 0 % d'évolution par rapport au réalisé 2023, malgré l'impact en année pleine des mesures de revalorisation (+ 140 k€), compensée par la poursuite du travail d'optimisation de la masse salariale. Elles sont estimées à 21 916 k€ en 2024.
 - **Charges financières** : + 44 % (530 000 €), sous l'effet du recours à l'emprunt pour financer le choc d'investissement et compte tenu de la hausse des taux directeurs par la BCE pour juguler l'inflation

Section de fonctionnement :

des recettes en légère progression

- Les recettes réelles de fonctionnement, estimée à 39 903 k€, évoluent de + 1,1 M€ (+ 2,89 %) par rapport au budget primitif 2023
 - **Recettes des services en hausse** : + 487 k€, sous l'effet de la revalorisation des tarifs municipaux compte tenu de l'inflation et de la poursuite de l'optimisation des produits des services
 - **Recettes fiscales en hausse** (+ 257 K€, soit + 1 %) en raison de la hausse des bases décidée par l'Etat (+ 3,9 %) et **sans augmentation des taux pour la 10^e année consécutive depuis 2014**
 - **Des dotations et subvention en légère baisse**, évoluant plus lentement que l'inflation, en lien avec les mesures prises par l'Etat dans la loi de finance 2024
- **Il est à noter que le budget primitif n'intègre pas dans sa construction les recettes exceptionnelles** résultant, par exemple, de la vente de bâtiments appartenant à la commune. Ces produits sont intégrées au fur et à mesure.

Equilibre du budget 2024 :

pas de hausse des taux de la fiscalité

- En 2024, **le taux de la taxe foncière à Sens n'augmentera pas pour la 10^e année consécutive**, dont une baisse historique de 10 % en 2019, et ce malgré **un contexte économique complexe lié à la conjonction de facteurs externes** (poursuite de la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, augmentation de la rémunération des agents publics, émeutes urbaines de juin 2023, etc.) **et au choc d'investissement voulu par l'équipe municipale** pour accompagner le dynamisme économique et démographique du territoire.
- Le produit des taxes foncières (TFPB et TFPNB) évoluera cependant positivement sous l'effet de la **revalorisation forfaitaire de 3,9 % décidée en loi de finances pour 2024** et compte tenu du dynamisme du territoire. Elles sont estimées pour l'année 2024 à 21 559 k€.
- La poursuite de la politique de rigueur engagée depuis 2023 afin de réaliser le choc d'investissement annoncé sur la période 2023-2026 permettra à notre collectivité d'**atteindre un objectif d'épargne nette de 1 M€**, soit le double de celle dégagée lors du budget primitif 2023.

Section d'investissement :

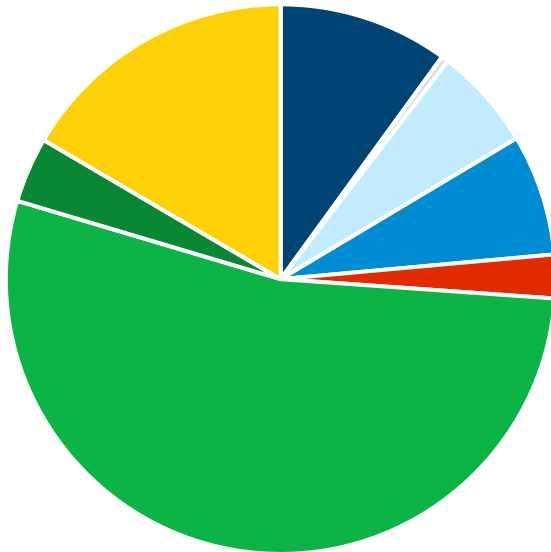
2024 : poursuite du choc d'investissement

- Conformément au plan pluriannuel d'investissement 2023-2026 qui s'établit à 54,5 M€ et dans la continuité de la dynamique impulsée en 2023 marquée par un niveau record d'investissement à 11,7 M€, **les dépenses d'équipement s'élèveront à 19,2 M€ en 2024**
- Il est à noter que ce programme d'investissement de 19,2 millions d'euros ne prend pas en compte **les restes à réaliser (RAR) de l'année 2023, qui s'élèvent à 4,5 millions d'euros.**

Evolution des dépenses d'investissement depuis 2014



Synthèse



- Administration générale
- Sécurité
- Action sociale
- Ecoles
- Sport
- Aménagement et transition environnementale
- Attractivité économique
- Culture et patrimoine

Principaux investissements pour l'année 2024

■ Aménagement et transition environnementale : 10,3 M€

- Transformation des Promenades (3 693 000 €)
- Poursuite du programme de requalification de la voirie en cœur de ville (3 059 000 €)
- Entretien de la voirie de la ville et des ouvrages d'art (1 327 000 €)
- Nouvel équipement structurant des Champs-Plaisants (1 002 000 €)

■ Culture et patrimoine : 3,2 M€

- Réhabilitation de l'Orangerie, mise en sécurité du musée (576 000 €)
- Restauration de l'Église Saint-Maurice (2 040 000 €)

■ Entretien et rénovation des écoles : 1,3 M€

■ Autre travaux

- Transformation de l'ancienne Trésorerie en crèche (755 000 €)
- Création de la maison des associations (300 000 €)
- Entretien des équipements sportifs (491 000 €)
- Rénovation de la verrière du marché couvert (441 000 €)

Section d'investissement

un financement maîtrisé des projets

- Les ressources dégagées du fonctionnement, le chapitre 023, virement à la section d'investissement (5 M€) représentent **23 % du financement des dépenses réelles d'investissement**
- Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 3,2 M€ dont:
 - Affectation du résultat de fonctionnement 2023 : 845 K€
 - FCTVA : 1,6 M€
 - Taxe d'aménagement: 100 K€
 - Amendes de police : 300 K€
 - Cessions: 398 K€
- **Les subventions et aides aux financements sont estimées à 1,6 M€**, auxquelles se rajoutent celles notifiées en cours d'année
- **L'emprunt d'équilibre prévisionnel est de 9 M€**

Un budget 2024 sous le signe de la continuité avec les orientations arrêtées en 2023

Stratégie financière 2023-2026

Une politique de rigueur

Un choc d'investissement

Le choix de la dette

Zéro augmentation d'impôts

Les chiffres clefs à retenir du budget 2023

0 % d'évolution des charges de fonctionnement
0 % d'évolution de la masse salariale
Un objectif d'épargne nette à 1 million d'euros

19,2 millions d'investissement en 2024

Un emprunt de 9 M€

Pas d'évolution du taux de la taxe foncière

Synthèse du budget 2024 en chiffres

Population INSEE 2024 (projection à partir des données consolidées)	28 129
Budgets consolidés	72,1 M€
<i>dont fonctionnement</i>	44,2 M€
<i>dont investissement</i>	27,9 M
Epargne brute prévisionnelle consolidée 2024 (hors résultats antérieurs)	2,9 M€
Epargne nette prévisionnelle consolidée 2024 (hors résultats antérieurs)	1 M€
Encours de dette consolidé au 31/12/2023	14,9 M€
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2023	2,5 ans